

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	44 (1954)
Artikel:	Clôtures franc-montagnardes
Autor:	Surdez, Jules
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005656

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Clôtures franc-montagnardes

Par *Jules Surdez*, Berne

Les murs secs servant de clôtures aux pâtures nommées *parc*¹, *peu*, *chaux*², *cerneux*³, *cernie*⁴, *cerneutat*⁵, aux Franches-Montagnes, sont une des caractéristiques de cette belle région. Ils ont été édifiés avec la dalle nacrée⁶, ce moellon si commode qui abonde dans la contrée. On ne trouve plus guère d'ouvriers spécialisés dans cette maçonnerie, où l'on ne lie point les pierres avec du mortier, et qui est moins facile à exécuter qu'on pourrait le croire. Chaque année d'ailleurs, on démolit quelque tronçon de ces murets et l'on n'en construit plus de nouveaux.

Ces pierres plates se nomment «laves», pierres rousses, ou *deûta*, dans le pays. Là, où l'on extrayait autrefois la dalle nacrée, pour les murets⁷, des pâturages ou les murs⁸ des maisons, on rencontre des toponymes de ce



Clôtures près des Genevez

Photos de Jules Surdez

(à gauche) Grandes dalles («laves», *laivə*) servant de clôture.

(à droite) Tronçon de «mur sec» en petites dalles («laves», *laivə*) servant de clôture.

genre: Bois des Laves⁹, Sur la Lave¹⁰, Sous les Laves¹¹, Ferme de la Deûte¹², Périère (carrière) des Pierres rousses etc.¹³

Les clôtures¹⁴ en questions n'atteignent que rarement un mètre de hauteur. Elles sont formées surtout de petites «laves» couvertes par une rangée de plus grandes dressées ou couchées.

¹ *paigṛə*

² *tchā*

³ *cèneu*

⁴ *cèniə*

⁵ *cèneutat*

⁶ «*lavə*», *laivə*, *piere rassə*, *deûta*

⁷ *mura*

⁸ *muə*

⁹ *Bô dê Laivə*

¹⁰ *Chu lai Laivə*

¹¹ *Sôs les Laivə*

¹² *Mé də lai Deûta*

¹³ *Periərə des pieres rossə*

¹⁴ *ciójurə*

Pour clôturer¹ de petits enclos ou border une allée, on emploie parfois de grandes dalles dressées, espacées ou non. Elles servent aussi à pavé une cuisine ou les abords d'une maison.

Dans la région de Tramelan, au lieu-dit, Sur Montbautier (Sur la Lave, en 1749), se trouvent des alignements de pierres levées qu'on pourrait prendre pour des mégalithes.

Au nord de Fornet-Dessous, un lieu porte le nom de Sur les Laves², et il en est de même, près de Tramelan.

Une large dalle, nommée la Roche plate³, a servi, dès 1308, de limite à la Courtine de Bellelay. Des pierres plates, grandes ou petites, ont servi de tout temps comme limites de propriétés privées ou non.

Les laves alignées et les rangées de murs secs ajoutent au pittoresque du paysage.

Les cercles⁴ bordés de dalles, qu'on voyait autrefois, auraient servi aux évolutions des sorcières⁵, voire plus anciennement de cimetières⁶ ou de lieux de culte, à en croire des récits fantaisistes. Or il n'en est rien, et ces pierres dressées n'ont rien à voir avec les dolmens et les menhirs.

*

On peut encore voir, aux Franches-Montagnes, de curieuses clôtures nommées «barres de couche»⁷ formées de perches jumelées (*bâssain-nə*)⁸, disposées obliquement sur l'enfourchure de pieux croisés, à deux hauteurs différentes. Elles sont défaites, à la fin du dernier temps⁹, et mises si possible à l'abri sous quelque arbre. On nomme alors ces tas de pieux et de perches, barres mortes¹⁰.

Elles sont remises en place, dès le début du premier temps¹¹.

Dans les côtes et les clos du Doubs, où les coudraies sont nombreuses, les «barres» ou clôtures sont faites de pieux d'épicéa ou de saule marceau, espacés et plantés verticalement, reliés par des perches de coudrier¹² entrelacées.

Les haies vives¹³ de coudriers, d'épines, de troènes, se nomment *aidjə*, *vivaidjə*, *raindjə* (rangées), dans le patois de la contrée, mots qui se retrouvent dans maints toponymes : ferme des Aidges, col des Rangiers¹⁴ etc.

La barrière tournante ou clédard est la *dalaïjsə*, la *dolaïsə*. Celle qui est formée de perches mobiles disposées horizontalement entre deux poteaux est une «*pertchjërsə*» ou une «*boitchouërsə*».

¹ *bairrē ciōrə*

² *Chu les Laivə*

³ *Lai piaitsə Rotchə*

⁴ *cénə ou goicyə*

⁵ *dyenâtchə, dyenouetchə, sorciërsə*

⁶ *cemetières*

⁷ *bârrə de coutchə*

⁸ *bâssainnə*, jumelles (jumelées ou géminées)

⁹ *automne*

¹⁰ *bârrə monetchə*

¹¹ *printemps*

¹² *fassə*

¹³ *aidjə*, haies, *vivaidjə*, haies vives

¹⁴ *Les Raindjə*

On peut franchir les murs et les «barres» à l'aide d'une double échelle ou d'un double escalier n'ayant que trois à quatre échelons ou degrés, par un tourniquet ou une entrée étroite à repli. Ces différents passages se nomment «passoirs» ou *pessou*.

La construction des murets et l'établissement de haies vives fut ordonnée au dix-huitième siècle par un souverain de la principauté épiscopale de Bâle, pour remédier à une crise aiguë du bois d'œuvre et de chauffage.

Les œufs du vendredi-saint par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac

On sait que les œufs du vendredi-saint jouissent d'une renommée très solidement assise: celle de se conserver toute l'année (cf. Folklore 1943 n° 1* page 7*).

Ce n'est pas seulement en Gruyère qu'on l'affirme. A Chêne-Bourg (Genève) on garde un œuf du vendredi-saint. On le cuit pour Pâques l'année suivante et on le partage entre tous les membres de la famille. Je tiens ce renseignement d'un authentique Chênois qui a vu pratiquer cette coutume dans sa famille. C'est un homme qui actuellement ne dépasse guère la cinquantaine.

Notre Assemblée annuelle

Notre Assemblée annuelle aura lieu cette année à Escholzmatt les 1 et 2 mai. Que dès maintenant nos membres se disent: «J'y vais». Retenez donc bien la date.

Rapport annuel de la Société suisse des Traditions populaires pour 1953 (Résumé)

A. Rapport général

La Société suisse des Traditions populaires compte en cette fin d'année 779 membres. 13 membres sont décédés au cours de l'année. La diminution d'effectifs par rapport à l'année précédente (853) provient en partie de la radiation de membres qui durant plusieurs années n'avaient pas acquitté leurs cotisations, malgré les avis reçus. C'est particulièrement le cas pour un certain nombre d'instituts étrangers qui avaient reçu gratuitement nos revues au cours des années de la guerre et des années suivantes.

Nous prions nos membres de faire leur possible pour gagner de nouveaux membres à notre Société. Rien ne vaut pour cela le contact personnel. Nous devons atteindre le chiffre de 1000!